

J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat.

C'EST LA RENTRÉE !

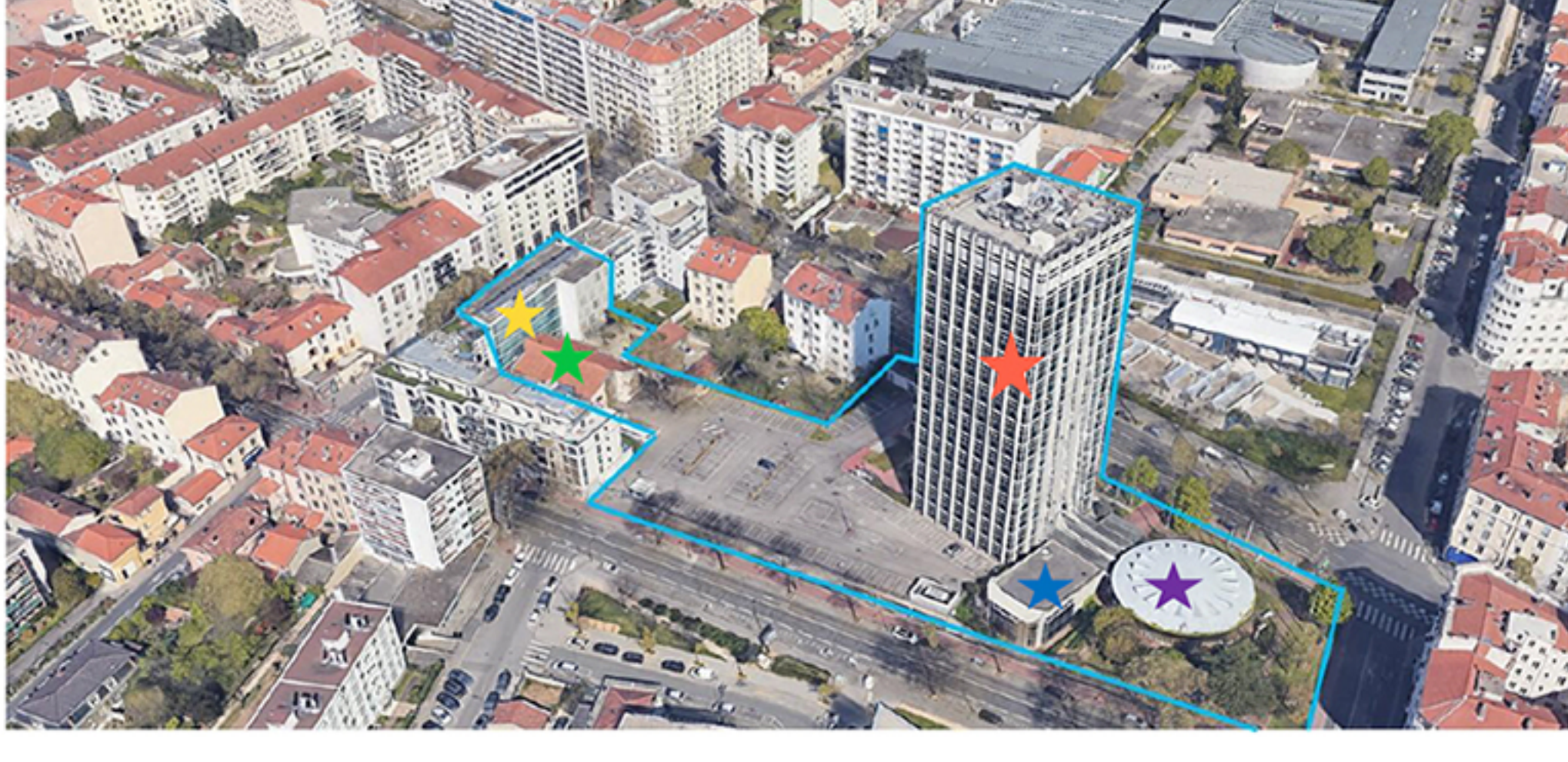
Chers adhérentes, chères adhérents,

L'association J'❤️ Montchat sera présente sur le village des associations qui se tiendra les 3 et 4 septembre prochains place du Château, dans le cadre de "Un p'tit air de fête" organisé par le collectif Montchat.

Venez nombreux nous rencontrer, échanger, remplir les questionnaires sur le cadre de vie Montchat si vous le souhaitez... et, surtout, participer à cette fête de quartier !

Notre stand sera ouvert samedi de 15h à 18h et dimanche de 14h30 à 17h30.

Un NOUVEAU PROJET DE RECONVERSION à suivre de très près : celui de la TOUR GUILLOT et de L'AUDITORIUM BOURDEIX (ex-CIRC).



Le site du Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC) est un tènement de 8 723 m², sur lequel sont édifiés 5 bâtiments. Il est situé 150 cours Albert Thomas dans le quartier de Grange Blanche, à la frontière du 3^e arrondissement. Il est donc situé à deux pas du quartier de Montchat. Le CIRC va quitter ce site pour rejoindre le quartier du Biodistrict à Gerland en 2023.

Ce déménagement constitue une opportunité pour la Ville de Lyon, qui est propriétaire du site, de lui trouver une nouvelle vocation.

Pour cela, elle a décidé de lancer une **consultation internationale dans le cadre de Reinviting Cities** qui est une initiative du C40 Cities Climate Leadership Group, un réseau qui regroupe 96 villes du monde entier et qui aspire à lutter contre le dérèglement climatique. Les appels à projets « Reinviting Cities » visent notamment à encourager la collaboration entre les secteurs privé et public pour parvenir à modéliser une régénération urbaine neutre en carbone et résiliente. Ils encouragent la reconversion des sites sous-utilisés identifiés par les villes en mettant en œuvre des solutions climatiques innovantes adaptées aux besoins des habitants des secteurs concernés et reproductibles à l'échelle mondiale.

La Ville de Lyon va donc mettre en concurrence plusieurs opérateurs privés, à la fois pour l'acquisition du site et pour la conception/mise en œuvre/exploitation du projet proposé.

Le règlement de consultation pour la phase d'expressions d'intérêts est consultable [ici](#).

Ce projet présente de forts enjeux et les options retenues auront des incidences sur le dynamisme des pôles économiques/activités de santé de Lyon Est, ainsi que sur le cadre de vie des quartiers limitrophes (Montplaisir, Montchat, Bachut -Transvaal, Dauphiné - Sans-Souci).

Le site, bien desservi par les transports en commun, se trouve à un emplacement stratégique à l'interface de trois grandes polarités urbaines :

- Le Pôle Santé Est (avec la présence de l'hôpital Édouard Herriot, le centre Léon Bérard et un ensemble d'établissements en lien avec la santé) ;
- La polarité patrimoniale, commerciale et résidentielle du quartier Monplaisir ;
- Le campus étudiant (avec la proximité de la faculté de médecine, de pharmacie, du centre de formation SEPR, de la fédération compagnonique et de l'école de dessin Émile Cohl etc...)

Selon la Ville, « Par son caractère emblématique, son architecture singulière et son accessibilité, ce site a vocation à prendre sa place dans le rééquilibrage de l'offre économique du centre de Lyon aujourd'hui concentrée à la Part-Dieu et à Gerland », renforcer les liens entre ville et santé globale, tout en contribuant à la vie de quartier.

Ce projet peut constituer une opportunité de réaliser de nouveaux équipements publics correspondant aux besoins des habitants des quartiers limitrophes et de la Ville. Il est clair que nous serons attentifs à ce que les bénéfices du projet pour les habitants soient réels et que les impératifs de rentabilité économique ne prennent pas le dessus à leur détriment. Nous espérons que les besoins des habitants ont été évalués par la Ville et amont du lancement de la consultation et que les avis, suggestions et recommandations formulés par les conseils de quartiers consultés en juillet dernier seront pris en compte. Il est prévu que les acteurs économiques et scientifiques du quartier soient également consultés.

Les équipes candidates sont invitées à inclure d'autres parties prenantes telles que des universitaires ou des associations locales qui permettront d'enrichir le projet. A bon entendeur...

Il sera également intéressant de voir quelles seront les options qui seront proposées en matière d'urbanisme, d'architecture, de méthodes de construction et de matériaux, mais aussi de performances environnementales.

La Ville de Lyon souhaite que la tour Guillot soit réhabilitée pour offrir de nouveaux usages. Elle affiche aussi souhaiter que la densité urbaine soit maîtrisée et assurer la qualité d'occupation, qu'il s'agisse d'habitat, de tertiaire ou d'autres activités. Reste à savoir quelles solutions le jury d'évaluation qui sera mis en place par la Ville de Lyon (et dont nous ignorons à ce jour la composition) retiendra.

Notre association sera donc attentive à la pertinence du projet au regard des spécificités du site et des attentes des habitants des quartiers et de la Ville.

Les manifestations d'intérêts devront être déposées au plus tard le 20 septembre prochain. A l'issue de cette première phase, les finalistes retenus seront connus dès le mois d'octobre ou novembre suivant. En phase 2, les finalistes déposeront leurs propositions finales en avril 2023. Le projet gagnant sera désigné en juin 2023.

Pour en savoir plus, vous pouvez prendre connaissance du document de présentation suivant : [Fiche du site](#)

Bonne rentrée à tous!

Le bureau de l'association J'❤️ Montchat

